

LA TÊTE MRAH E 2435
FRAGMENT D'UNE STATUE DE THOUTMOSIS III PROSTERNÉ
EN ATTITUDE D'OFFRANDE OU D'ADORATION

Dimitri LABOURY

Tous ceux qui ont fréquenté les collections égyptologiques des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles ces dernières décennies savent que la science et l'amabilité de Luc Limme sont loin de n'être que légendaires. C'est pour moi un réel plaisir de rendre hommage à ses qualités de savant, mais aussi d'être humain, en lui dédiant cette courte étude de statuaire, que je lui avais promise, il est vrai, il y a déjà plusieurs années.

Durant la mission qu'il effectua en Égypte en 1905-1906, Jean Capart acquit pour le compte des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles une petite tête pharaonique en diorite, achetée sur le marché des antiquités, au Caire¹. L'œuvre, conservée sous le numéro d'inventaire MRAH E 2435, se présente dans un état assez fragmentaire (Fig. 1). Seul subsiste le visage, avec le sommet du cou et une partie de l'oreille droite. Le front et l'œil gauche sont entaillés par une cassure oblique qui a emporté la tempe et l'oreille gauches. Comme l'oreille droite, le nez a été mutilé, ainsi que les lèvres². La tête elle-même fut séparée du reste de la statue par un coup porté obliquement, depuis la nuque. Enfin, les parties encore saillantes du visage sont parfois blessées par de petits coups, notamment sur les joues et le bord du menton. Malgré ces mutilations, l'œuvre laisse encore percevoir les traits essentiels de sa physionomie.

L'étiquette qui accompagne la pièce dans sa vitrine au MRAH la présente comme un "Fragment d'une tête d'homme", de "provenance inconnue", datable du "Nouvel Empire"³. Même s'il est souvent délicat

¹ Hauteur conservée 10cm; hauteur du visage (depuis la base du menton à la ligne de coiffure) restituée à environ 7,8cm; hauteur du nez (depuis la base du nez jusqu'à la ligne de coiffure) estimée à ± 4,7cm. Publication: LABOURY 1998: 349-351.

² La bouche est abîmée sur la partie gauche du centre des lèvres et la cassure du nez part clairement de l'aile gauche de celui-ci vers son aile droite, ce qui indique que les coups ont été assenés sur le côté gauche du visage, sans doute par un droitier.

³ L'étiquette précise en outre que la pièce est réalisée en "granit". La couleur noire de la pierre interdit cependant d'y voir un granit. Il s'agit en fait de diorite, roche apparentée au granit mais qu'il convient de distinguer de ce dernier, comme le soulignent T. DE PUTTER & C. KARLSHAUSEN (1992: 70-71). L'appellation "granit noir" est d'ailleurs

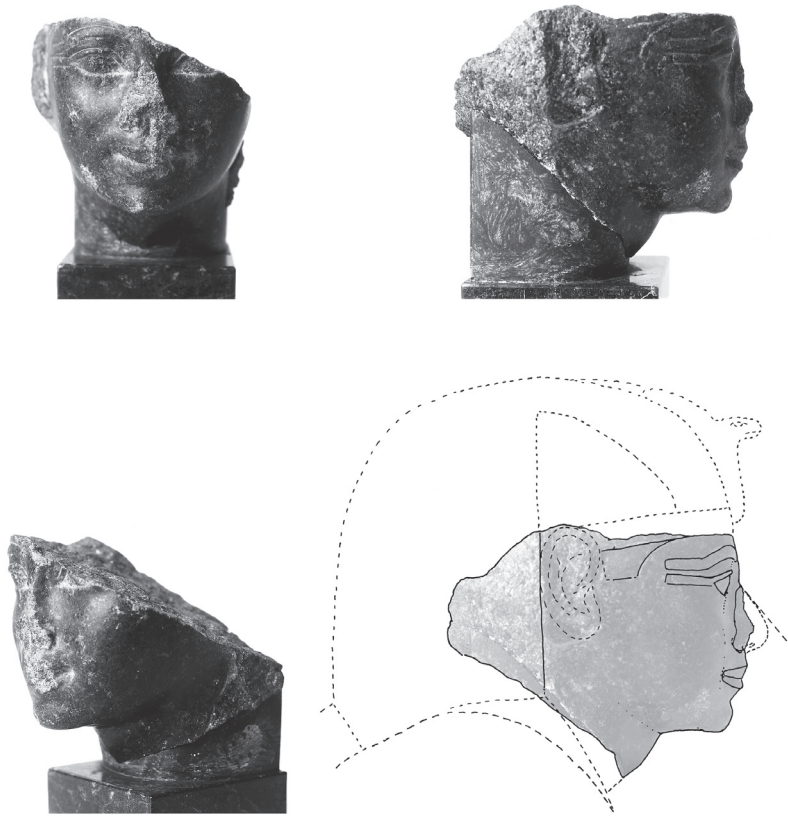


Fig. 1. Vues de face (a), du profil droit (b) et de 3/4 avant gauche (c), et reconstitution graphique du profil droit (d) de la tête MRAH E 2435.
Clichés et restitution de l'auteur

de reconnaître un homme plutôt qu'une femme dans le seul visage d'une statue égyptienne, certains détails infimes de la tête E 2435 permettent d'assurer qu'elle provient d'une statue de roi, et, comme nous allons le voir, de l'effigie d'un roi masculin.

Tout d'abord, il faut constater que certains éléments de la coiffure du personnage sont encore visibles. En effet, la tempe droite (Fig. 1b) porte une série d'incisions dessinant la patte trapézoïdale qui complète toujours

à proscrire d'un point de vue géologique, même si elle correspond au concept utilisé par les anciens Égyptiens eux-mêmes (DE PUTTER & KARLSHAUSEN 1992: 70-71).

le bandeau frontal du *némes* et de la *khat*, deux coiffures typiques des rois de l'ancienne Égypte⁴. Sur le côté gauche du cou subsiste par ailleurs un infime vestige de la coiffure qui, à lui seul, suffit à démontrer que la tête E 2435 portait initialement le *némes*, puisqu'il conserve les restes de bandes sculptées horizontalement sur le couvre-chef et détermine un angle qui correspond à la jonction entre l'aile du *némes*, verticale, et le pan de cette coiffure qui retombait sur l'épaule (Fig. 1c). Si la tête était coiffée du *némes*, elle représentait *ipso facto* un pharaon.

Étant donné l'état de conservation de l'œuvre et la perte de toute information relative à son contexte d'origine, nous ne disposons plus que de l'analyse stylistique du rendu de son visage pour déterminer l'identité de ce pharaon. Comme le mentionne la fiche descriptive qui accompagne la petite tête aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, il s'agit très clairement d'une sculpture du "Nouvel Empire"⁵. La simplification idéalisante qui la caractérise, particulièrement perceptible dans le dessin des yeux, la forme de la bouche ou le traitement des volumes, permet d'ailleurs d'y reconnaître le célèbre "style thoutmoside", typique des productions plastiques de l'Égypte pharaonique au début de la 18^e dynastie, soit aux environs du 15^e siècle avant notre ère.

L'iconographie des deux premiers rois de la 18^e dynastie est en fait incompatible avec celle de la tête MRAH E 2435: le portrait du premier de ces pharaons, Ahmosis, présente encore un archaïsme très marqué, inspiré de l'art du tout début du Moyen Empire, avec des yeux particulièrement grands et un peu globuleux⁶, que l'on ne retrouve pas sur la tête de Bruxelles; celle-ci est par ailleurs dépourvue des traits physiologiques qui caractérisent les statues assurées d'Amenhotep I^{er}, fils d'Ahmosis et deuxième souverain de la 18^e dynastie: des joues pleines malgré

⁴ Sur la *khat*, cf. EATON-KRAUSS 1977. Sur le *némes*, le lecteur pourra se reporter aux études de typologie évolutive proposées par EVERS 1929: 7-17; KRIÉGER 1960: 39-44; et CHERPION 1991: 30-32; en attendant la publication des recherches que Sylvain Cabaret a consacrées à cette coiffure royale dans un double travail de fin d'étude à l'Université de Montpellier (à ce propos, cf. le site internet www.lenemes.tk).

⁵ Une note manuscrite dans les archives de feu R. Tefnin sur la statuaire du Nouvel Empire précise que selon P. Gilbert, il pourrait s'agir d'un portrait de Thoutmosis III. L'analyse qui suit confirme cette déduction. Je tiens à exprimer ici ma profonde gratitude envers le regretté R. Tefnin pour m'avoir si généreusement ouvert sa richissime documentation personnelle sur la statuaire du Nouvel Empire.

⁶ Pour les portraits statuaires assurés d'Ahmosis, cf. l'oushebt du roi British Museum EA 32191 et la tête de la collection Charles D. Kelekian de New York publiée par ROMANO 1976: 103-105, pl. 28-29. Sur l'art archaïsant de cette époque, cf. ROMANO 1983; MORKOT 2003: 95-96; RUSSMANN 2005: 23-5; EINAUDI 2008: 66.

un plan facial très plat et une protubérance mentonnière de forme hémisphérique, habituellement incisée par une fossette bien nette⁷.

Il faut donc chercher le modèle de la tête MRAH E 2435 au sein la période thoutmoside au sens strict de l'expression, c'est-à-dire entre le règne de Thoutmosis I^{er} et celui de son arrière-arrière-petit-fils, Thoutmosis IV. La courbure du sourcil, qui s'incurve pour suivre l'arcade sourcilière en direction du sommet de l'arête nasale, et la subtilité du modelé des joues interdisent de situer la petite tête de Bruxelles avant la prise de pouvoir de Hatshepsout, c'est-à-dire avant l'an 7 du règne de Thoutmosis III⁸. Par ailleurs, les yeux de MRAH E 2435 sont trop peu allongés pour correspondre aux portraits d'Amenhotep II et de Thoutmosis IV⁹, respectivement le fils et le petit-fils de Thoutmosis III. Le royal modèle de la tête présentement discutée doit donc être situé, d'un point de vue chronologique, sous le règne de Thoutmosis III. Le problème est que ce règne connut deux pharaons: Thoutmosis III, bien sûr, mais aussi sa tante et belle-mère, Hatshepsout, d'abord régente puis corégente, lorsqu'elle décida d'assurer le pouvoir en tant que roi à part entière et non plus au nom de son neveu¹⁰.

La ressemblance très forte qui unit les statues de Thoutmosis III et celles de sa tante, Hatshepsout, a souvent été soulignée¹¹ et on a longtemps cru qu'en l'absence d'inscription ou de contexte archéologique univoque, il était impossible d'affirmer qu'une tête sculptée représentait plutôt l'un que l'autre. En réalité, l'étude systématique de l'ensemble des statues assurées des deux souverains permet de mettre en évidence une série de critères, certes subtils mais absolument systématiques, qui distinguent les portraits en ronde-bosse des deux anciens corégers¹².

⁷ Cf. BOTHMER 1988; sur l'iconographie d'Amenhotep I^{er}, cf. également TEFNIN 1972; ROMANO 1976: 97-111; ROMANO 1983: 103-115.

⁸ Pour le portrait de Hatshepsout à partir de sa prise de pouvoir, cf. TEFNIN 1979; pour la datation de son couronnement en l'an 7, cf. DORMAN 1988: 18-45; LABOURY 1998: 19-20. Sur l'iconographie de Thoutmosis I^{er}, cf. TEFNIN 1979: 62-66; MÜLLER 1979; LINDBLAD 1984: 49-58; LABOURY 1998: 478-481; sur celle de son fils et successeur, Thoutmosis II, cf. LINDBLAD 1984: 59-63; DREYER 1984; GABOLDE 1987: pl. 2-3; GABOLDE 2000.

⁹ Pour la statuaire d'Amenhotep II, cf. MÜLLER 1953; BOTHMER 1954; VANDIER 1958: 306-310; KRAUSPE 1977; LEBLANC 1986; SOUROUZIAN 1991: 64-65; pour celle de Thoutmosis IV, cf. BRYAN 1987; BRYAN 1991: 211-213, pl. 14-17.

¹⁰ Pour une synthèse historique sur le règne de Thoutmosis III, cf. LABOURY 1998.

¹¹ Cf., entre autres références, VANDIER 1958: 302; FRIEDMAN 1958; MÜLLER 1970: xxxiii (n° 110); TEFNIN 1974: 14-16; FAZZINI *et al.* 1989: n° 36; RUSSMANN 1990: 89; SCHOSKE 1990.

¹² Pour l'étude de la statuaire de Hatshepsout, cf. TEFNIN 1979; pour celle de Thoutmosis III, cf. LABOURY 1998.

Comme l'iconographie de Hatshepsout, l'image officielle de Thoutmosis III a évolué au cours de son règne, mais qu'elle que soit la période envisagée, certains détails physiologiques opposent toujours les statues des deux rois (LABOURY 1998: 647-655):

- 1° l'os malaire du visage des sculptures de Thoutmosis III est bas et saillant, déterminant non seulement une pommette bien visible, mais surtout une nette dépression horizontale sous l'œil, alors que le plan facial des statues de Hatshepsout est extrêmement plat;
- 2° le menton des portraits de la reine est vertical, presque effacé, alors que les effigies de son neveu présentent une forte protubérance mentonnière, dont le profil dessine la forme d'un S sous la lèvre;
- 3° enfin, lorsque le nez est bien conservé, on constate qu'il est plus pointu et moins charnu sur les statues de Hatshepsout que sur celles de Thoutmosis III.

La tête de Bruxelles est aujourd'hui dépourvue de son nez. Cependant, la morphologie de ses joues et de son menton est parfaitement conservée et autorise donc l'identification de son modèle: la pommette est saillante et basse, créant une dépression horizontale bien sensible sous l'œil (Fig. 1a-c), et le menton présente de profil la forme d'un S, avec une protubérance mentonnière nettement marquée et mise en évidence par un renfoncement sous la lèvre inférieure (Fig. 1b). Même en l'absence de toute inscription et de toute information sur le contexte original de l'œuvre, il est donc clair que MRAH E 2435 provient d'une statue qui représentait le pharaon Thoutmosis III.

Comme cela vient d'être rappelé, l'iconographie de Thoutmosis III a évolué au cours de son règne. Cette évolution se marque essentiellement par des modifications de la physiologie prêtée au roi, qui, par ces transformations de son image officielle, cherche à ajuster son portrait et sa politique de légitimation en se revendiquant plutôt d'un ancêtre ou d'un autre prédécesseur (LABOURY 1998).

À partir de l'an 42 de son règne, en même temps qu'il décrète la persécution officielle de son ancienne co-régente, décédée depuis plus de vingt ans, Thoutmosis III adopte une iconographie qui rappelle celle de son père et de son grand-père, Thoutmosis II et Thoutmosis I^{er}: l'ensemble du visage s'inscrit très nettement dans une structure géométrique de type cubique, avec une composition basée sur la ligne droite; la mandibule est large, soulignant l'aspect quadrangulaire de la base du visage, les yeux sont grands ouverts, avec des paupières très horizontales, sous

des sourcils tout aussi rectilignes, le nez présente une arête bien droite et les lèvres ont une épaisseur régulière, mettant également en évidence la ligne horizontale (LABOURY 1998: 457-512). La rondeur des traits de la tête MRAH E 2435 s'accorde assez mal avec cette conception archaïsante du visage royal. Étant donné que ce style qui évoque de très près les deux ancêtres et prédécesseurs directs du monarque est également attesté pendant les sept premières années du règne de Thoutmosis III (LABOURY 1998: 585-590), on peut en déduire que la petite tête de Bruxelles fut sculptée entre l'an 7 et l'an 42 de ce même souverain.

À partir de l'an 7, date du couronnement de Hatshepsout en tant que véritable pharaon, le portrait officiel de Thoutmosis III est très nettement soumis à l'influence de l'iconographie de sa tante. C'est ainsi qu'assez vite, les effigies du jeune roi présentent un plan facial triangulaire, avec une mandibule effacée dans la plastique des joues et des yeux presque exorbités, mis en évidence par des sourcils très hauts et fortement arqués, suivant le modèle physiognomique que la reine devenue roi vient d'introduire pour ses propres représentations (LABOURY 1998: 591-628). Même durant la phase ultime de son iconographie, Hatshepsout est figurée avec un regard moins serein que celui de la tête de Bruxelles, ses sourcils demeurant notamment beaucoup plus incurvés sur son front (TEFNIN 1979: pl. 12, 19-27). Ceci permet donc de rejeter la possibilité que la tête MRAH E 2435 ait été réalisée pendant la période où son modèle, Thoutmosis III, partageait le trône d'Égypte avec sa tante et belle-mère.

Dans le courant de l'an 22, peu de temps après la disparition de Hatshepsout, Thoutmosis III fait à nouveau modifier son image officielle, personnalisant le modèle physiognomique hérité de la corégence (LABOURY 1998: 513-571). Ainsi, ses traits individuels, — l'os malaire bas et saillant et la protubérance mentonnière marquée, — sont accentués et son nez, nettement busqué, se termine par un lobule bien rond et charnu. La composition du visage, cette fois basée sur la ligne courbe, s'apparente davantage à celle de la tête MRAH E 2435. Les sculptures les plus proches de cette pièce, Le Caire CG 42069 et JE 39260 (LABOURY 1998: 238-239, 241-246), présentent une version adoucie de la physiognomie des portraits royaux assurément réalisés durant la seconde moitié de la troisième décennie du règne et pourraient dater des années 30 de ce règne¹³. Si l'on prolonge graphiquement le reste de l'arête du nez de MRAH E 2435 et que l'on restitue ainsi son nez (Fig. 1d), il apparaît que ce dernier

¹³ À ce propos, cf. LABOURY 1998: 573-579.

présentait nécessairement un profil rond, ni droit et ni franchement busqué, comme celui des œuvres du Musée Égyptien du Caire qui viennent d'être évoquées. La petite tête de Bruxelles se révèle donc, à l'analyse, provenir d'une statue de Thoutmosis III sculptée entre l'an 22 et l'an 42 de ce roi, probablement durant la quatrième décennie de son règne.

L'état de conservation du seul fragment qui semble nous être parvenu de cette statue pourrait laisser penser qu'il est impossible de pousser plus avant la restitution de celle-ci. Un autre détail de la tête MRAH E 2435 permet cependant de reconstituer l'apparence initiale, — au moins dans ses grandes lignes typologiques, — de cette sculpture de Thoutmosis III: il s'agit de l'orientation prise par le cou sous la mandibule du roi (Fig. 1b). En effet, l'angle formé par ces deux éléments anatomiques, — le cou et la base de la mâchoire, — est plus ouvert que sur les statues habituelles de pharaon, représenté debout, assis ou agenouillé, le torse droit et vertical. La tête du souverain apparaît ici comme poussée vers l'avant par rapport au cou, au point que, fait exceptionnel, la pomme d'Adam ressort légèrement, créant un profil arrondi à la gorge. Puisque la statuaire égyptienne veille toujours à représenter la tête du roi droite, avec un regard horizontal¹⁴ ou légèrement orienté vers le bas, mais jamais vers le haut, cet étirement du cou implique que le torse de Thoutmosis III était penché vers l'avant (Fig. 1d).

Plusieurs possibilités typologiques sont attestées et donc envisageables, mais leur étude révèle que le seul détail de l'inclinaison du cou à la base de la tête ne permet pas de déterminer avec certitude laquelle de ces options avait été adoptée pour la sculpture dont provient la petite tête de Bruxelles. En effet, la ronde-bosse pharaonique peut, à l'occasion, représenter le roi prosterné, suivant diverses formes qui vont de l'attitude couché à plat ventre, en position d'adoration *sn t3*¹⁵, mais la tête relevée, — comme sur l'exceptionnelle statuette d'Amenhotep III du University of Pennsylvania Museum de Philadelphie (inv. E 48.16.1; FISCHER 1956), — à la position agenouillée, mais avec les deux jambes décalées, l'une vers l'avant, l'autre étendue en arrière, entraînant une inclinaison plus ou moins importante de l'ensemble du corps (Fig. 2a-b) (MATTHIEW 1930; ALDRED 1955; MÜLLER 1955; BOTHMER 1960). Le problème pour recons-

¹⁴ Le sommet de l'oreille est normalement aligné sur un même plan horizontal que la base de la ligne de coiffure, ou, éventuellement, le sommet des sourcils. Pour l'adaptation de ce principe dans la statuaire colossale, cf. LABOURY 2008.

¹⁵ Sur ce rite, cf. DOMINICUS 1994: 33-36, et, dans la sphère royale, les commentaires d'un assemblage de *talatat* de Karnak par VERGNIEUX 2000: 125-127; et infra.



Fig. 2. Représentations de statues de Thoutmosis III prostrné en attitude d'offrande et d'adoration dans la tombe du vizir Rekhmiré (TT 100) (a), d'après DAVIES 1943: pl. 37-38; représentations de statues offrant un même haut vase dans différentes positions (b), d'après MÜLLER 1955: pl. 19b-d; représentation de l'adoration du roi par le vizir Ramose dans la tombe de ce dernier (TT 55) (c), d'après (DAVIES 1941: pl. 34)

tituer sur cette base l'apparence initiale de la tête MRAH E 2435 est que l'orientation du cou n'est pas directement proportionnelle à celle du reste du corps sur les différentes statues du corpus concerné. Ainsi, par exemple, les deux plus grandes œuvres conservées de ce type, toutes deux de taille humaine, Philadelphie E 16199 – Le Caire CG 1040 (BOTHMER 1960) et Florence 5625 (MÜLLER 1955), figurent le souverain d'Égypte dans une attitude presque identique, légèrement incliné vers l'avant, suivant un angle très semblable, mais avec une inclinaison du cou sensiblement différente, la tête d'Osorkon II de Philadelphie étant beaucoup plus étirée vers l'avant que celle du torse de Florence. Inversement, l'angle très obtus formé par le cou et la base de la mâchoire sur cette tête de Philadelphie trouve son plus proche parallèle dans une statuette de Ramsès IX (coll. Trechmann), qui montre le roi presque couché sur sa jambe avant (ALDRED 1955). Il est donc impossible de déduire la position précise du corps du roi prosterné à partir de la seule orientation de son cou.

On pourrait croire que l'inclinaison du torse royal est avant tout fonction de l'objet que le monarque présente devant lui, et en particulier de la hauteur de cet objet, mais les cas rassemblés par H.W. Müller montrent qu'il ne s'agit pas là du seul facteur déterminant puisque, par exemple, pharaon peut offrir le même haut récipient évasé à genoux joints et torse vertical, suivant la position traditionnelle, agenouillé et prosterné vers l'avant, ou encore véritablement à plat ventre (Fig. 2b)¹⁶. Il y a donc une nuance volontairement introduite par le commanditaire de l'œuvre dans le choix de la position prêtée au roi sur ces différentes statues qui le montrent incliné vers l'avant.

Militza Matthiew semble avoir été la première, en 1930, à interpréter le type statuaire du roi prosterné en attitude d'offrande, en proposant, sur base des cas particuliers qu'elle étudiait (les trois statues ou fragments de statues de Ramsès II Le Caire CG 42142-42144), de le lier aux rites de couronnement (MATTHIEW 1930). Pour Cyril Aldred, également, "All these prostrating statues evidently represent the king performing that part of the coronation ceremonies in which he made his submission before a particular god and proffered his titulary" (ALDRED 1955: 5); tandis que B.V. Bothmer, synthétisant les vues de C. Aldred et de H.W. Müller sur la question, concluait que "beyond the mere act of proffering, this posture of obeisance identifies the king as directing his movement explicitly to his god or gods" (BOTHMER 1960: 5).

¹⁶ Un autre exemple analogue est donné par le même auteur à propos des statues du roi tenant devant lui une table d'offrande, debout, agenouillé ou agenouillé et prosterné (MÜLLER 1955: pl. 20a-c).

Même si la signification à accorder à cette attitude de prosternation royale pourrait sembler, *a priori* et sur un plan anthropologique général, assez évidente, il n'est pas sans intérêt, me semble-t-il, de constater que la documentation pharaonique permet de la valider avec certitude en tant que concept culturellement admis — voire construit — par les anciens Égyptiens eux-mêmes.

Tout d'abord, la langue égyptienne utilise plusieurs expressions pour décrire les attitudes de prosternation (DOMINICUS 1994: 33-36), leur donnant, d'une part, un sens précis et établissant, d'autre part, une certaine équivalence ou, à tout le moins, une très forte parenté sémantique entre elles. Ainsi, la position la plus extrême, celle du personnage étendu de tout son long sur le sol, est habituellement décrite comme “se mettre sur le ventre”, *rdi* + pronom dépendant réflexif *hr h.t*, devant (*m-b3h*) un personnage auquel on témoigne de la sorte son respect et son allégeance, - en général un dieu, ou le roi. Une expression alternative, tout aussi descriptive, est celle de *sn t3*, “embrasser le sol”. L'iconographie de cet acte *sn t3* révèle une certaine disparité, faisant intervenir les différentes attitudes de prosternation que nous avons rencontrées dans la statuaire royale. Un excellent exemple nous en est fourni par une représentation, célèbre, de la tombe thébaine du vizir Ramose (TT 55) (Fig. 2c): la légende de la scène décrit l'action du propriétaire du monument comme *rdi.t i3w n ntr nfr sn t3 n nb t3.wy*, littéralement “donner l'adoration au Dieu Parfait, embrasser le sol pour le Maître du Double-Pays”, ne laissant aucune ambiguïté possible sur le sens de son geste; précisément, Ramose est représenté à genoux, torse droit et bras tendus vers l'avant, en signe d'adoration, et, juste derrière, — en arrière-plan, — en train d'embrasser le sol, mais en s'agenouillant jambes disjointes (Fig. 2c) comme le souverain sur les statues présentement discutées. Une forme d'équivalence entre les deux attitudes de soumission respectueuse, allongé ventre à terre et prosterné à genoux, est exprimée, à la même époque, sous le règne d'Amenhotep IV – Akhénaton, par plusieurs représentations de l'adoration d'Aton par la famille royale, où le souverain et les siens sont tantôt à plat ventre, tantôt agenouillés, jambes séparées et face contre terre (VERGNIEUX 2000: 125-127; VERGNIEUX & GONDRA 1997: 170-173). En écriture tardive, dite ptolémaïque, le signe du personnage qui se prosterne de la sorte se lit d'ailleurs *sn* ou *sn-t3* (DAUMAS 1988: 10 [A 145 et 147]).

En outre, l'expression (*m*) *p(3)d hr t3*, “(avec le) genou à terre”, sert tant à décrire les statues de pharaon agenouillé qu'à désigner, dans les autres contextes, une attitude d'humilité et de soumission, notamment

pour des ennemis vaincus (*Wb*: I, 500-501). On retrouve cette convention de manière très constante dans l'iconographie, où ce geste est adopté par les tributaires étrangers et par les Égyptiens eux-mêmes devant leur(s) supérieur(s) hiérarchique(s) (DOMINICUS 1994: 14-18, 34).

Enfin, dans le contexte plus strictement royal, l'attitude de soumission culturellement objectivée de s'incliner en mettant le(s) genou(x) à terre peut servir à exprimer tant la pieuse présentation de l'offrande que l'adoration elle-même, soit les deux facettes de l'activité rituelle du pharaon vis-à-vis des dieux. C'est effectivement ce qu'incite à conclure une scène de la tombe du vizir Rekhmirê (TT 100) qui figure, au milieu d'un ensemble de statues royales destinées au domaine d'Amon de Thèbes, deux sculptures de Thoutmosis III prosterné (Fig. 2a), qui nous ramènent à l'époque de réalisation de la petite tête de Bruxelles et pourraient évoquer le type précis de la statue dont elle est issue, — même s'il est désormais impossible de le démontrer. La première de ces deux œuvres montre le souverain en train de présenter devant lui une petite table d'offrande, tandis que la seconde le dépeint les mains vides, tournées vers le sol, en un geste bien connu de prière ou de vénération (DOMINICUS 1994: 21-25, 32); la juxtaposition des deux statues, par ailleurs identiques en tout point, révèle la polyvalence de l'attitude prêtée au roi pour évoquer les deux aspects complémentaires de la relation de piété qu'il entretient avec son interlocuteur divin: l'offrande et l'adoration¹⁷.

Par rapport aux statues du souverain agenouillé, le torse droit et vertical, en simple attitude d'offrande, qui apparaissent dès la 4^e dynastie¹⁸, les œuvres représentant pharaon engagé dans la même action mais en attitude de prosternation plus ou moins marquée manifestent donc une composante affirmée de pieuse soumission envers la divinité. Dans ce contexte, il n'est sans doute pas anodin de constater que la représentation statuaire du roi en adoration ne semble pas antérieure à Sésostris III (LABOURY 2000: 88) et que, à l'exception d'un élément d'encensoir que H.G. Fischer proposait de dater du règne de ce même roi (FISCHER 1956), les statues véritables du monarque prosterné apparaissent comme une innovation du Nouvel Empire, qui trouve pleinement son sens dans l'évolution générale de la conception du rapport entre le roi d'Égypte et les dieux à

¹⁷ Le même raisonnement s'applique à l'attitude du roi couché: cf. la statuette E 48.16.1 du University of Pennsylvania Museum de Philadelphie, évoquée supra, qui figure Amenhotep III, paumes face au sol, en adoration à plat ventre, et les représentations de statues du roi offrant dans la même position (Fig. 2b).

¹⁸ Cf. Hildesheim, Pelizaeus Museum 69 (Khéphren; MARTIN-PARDEY 1977: 70-73).

cette époque (notamment ASSMANN 1991 et VERNUS 1995). Et même si elle n'en est très probablement pas le plus ancien exemple qui nous soit parvenu¹⁹, la petite tête E 2435 des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, aussi anodine qu'elle puisse paraître au premier abord, compte parmi les premiers témoignages de ce type sculptural nouveau.

BIBLIOGRAPHIE

- ALDRED C., 1955, A statue of king Neferkare' Ramesses IX, in: *JEA* 41: 3-8.
- ASSMANN J., 1991, State and religion in the New Kingdom, in: SIMPSON W.K. (ed.), *Religion and philosophy in ancient Egypt* (YES, 3), New Haven: 55-88.
- BOTHMER B.V., 1954, Membra dispersa. King Amenhotep II making an offering, in: *Bulletin of the Museum of Fine Arts Boston* 52: 11-20.
- BOTHMER B.V., 1960, The Philadelphia-Cairo statue of Osroskon II (Membra dispersa III), in: *JEA* 46: 3-11.
- BOTHMER B.V., 1988, Amenhotep I in London and New York. An iconographical footnote, in: BAINES J. et al. (ed.), *Pyramid studies and other essays presented to I.E.S. Edwards* (Egypt Exploration Society. Occasional Publications, 7), London: 89-91.
- BRYAN B.M., 1987, Portrait sculpture of Thutmose IV, in: *JARCE* 24: 3-20.
- BRYAN B.M., 1991, *The reign of Thutmose IV*, Baltimore.
- CHERPION N., 1991, En reconsidérant le grand sphinx du Louvre A 23, in: *RdE* 42: 25-41.
- DOMINICUS B., 1994, *Gesten und Gebärden in Darstellungen des Alten und Mittleren Reiches* (SAGA, 10), Heidelberg.
- DAUMAS Fr., 1988, *Valeurs phonétiques des signes hiéroglyphiques d'époque gréco-romaine*, Montpellier.
- DAVIES N.G., 1941, *The tomb of the vizier Ramose* (Mond Excavations at Thebes, 1), London.
- DAVIES N.G., 1943, *The tomb of Rekh-mi-Re' at Thebes* (Publications of the Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition, 11), New York.
- DE PUTTER T. & KARLSHAUSEN C., 1992, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture de l'Égypte pharaonique* (Connaissance de l'Égypte ancienne, 4), Bruxelles.
- DORMAN P.F., 1988, *The monuments of Senenmut. Problems in historical methodology* (Studies in Egyptology, 9), London.

¹⁹ Il faut signaler ici deux fragments de statuettes du début de la 18^e dynastie qui semblent antérieures à MRAH E 2435 mais illustrent assurément le type statuaire du roi prosterné en attitude d'offrande ou d'adoration: New York MMA 26.7.1400, de la collection Carnarvon (achetée sur le marché des antiquités du Caire) (HAYES 1990: 122-123), qui, selon moi, devrait être attribuée à Thoutmosis I^{er} ou Thoutmosis II (cf. Le Caire JE 52364: GABOLDE 2000); et le petit buste Munich SSÄK ÄS 7157; que A. Grimm, S. Schoske et D. Wildung proposent de dater du règne d'Amenhotep I^{er} (GRIMM, SCHOSKE & WILDUNG 1997: 66 [n° 48]; GRIMM & SCHOSKE 1999: 78, 108 [n° 50]).

- DREYER G., 1984, Eine Statue Thutmosis'II. aus Elephantine, in: *SAK* 11: 489-499.
- EATON-KRAUß M., 1977, The *khat* headdress to the end of the Amarna period, in: *SAK* 5: 21-39.
- EINAUDI S., 2008, The past between charm and refusal – Archaic phenomena during the New Kingdom, in: TIRADRITTI F. (ed.), *Pharaonic renaissance. Archaism and the sense of history*, Ljubljana: 65-77.
- EVERS H.G., 1929, *Staat aus dem Stein. Denkmäler, Geschichte und Bedeutung der Ägyptischen Plastik während des Mittleren Reichs*, Munich.
- FAZZINI R. A. et al. (ed.), 1989, *Ancient Egyptian art in the Brooklyn Museum*, New York.
- FISCHER H.G., 1956, Prostrate figures of Egyptian Kings, in: *University Museum Bulletin, Philadelphia* 20/1: 27-42.
- FRIEDMAN M.L., 1958, A new Tuthmoside head at the Brooklyn Museum, in: *The Brooklyn Museum Bulletin* 19/2: 1-5.
- GABOLDE L., 1987, La chronologie du règne de Thoutmosis II, ses conséquences sur la datation des momies royales et leurs répercussions sur l'histoire du développement de la Vallée des Rois, in: *SAK* 14: 61-81.
- GABOLDE L., 2000, Indices nouveaux pour l'attribution de la tête JE 52364 à une statue de Thoutmosis II, in: *MDAIK* 56: 203-206.
- GRIMM A., SCHOSKE S. & WILDUNG D., 1997, *Pharaoh. Kunst und Herrschaft im alten Ägypten*, Munich.
- GRIMM A. & SCHOSKE S., 1999, *Im Zeichen des Mondes. Ägypten zu Beginn des Neuen Reiches*, Munich.
- HAYES W.C., 1990, *The scepter of Egypt. A background for the study of the Egyptian antiquities in the Metropolitan Museum of Art. II. The Hyksos period and the New Kingdom (1675-1080 B.C.)*, New York.
- KRAUSPE R., 1977, Zwei Rundplastiken im Ägyptischen Museum der Staatlichen Museen zu Berlin, in: ENDESFELDER E. et al. (Hrsg.), *Ägypten und Kusch* (Schriften zur Geschichte und Kultur des Alten Orients, 13), Berlin: 257-264.
- KRIÉGER P., 1960, Une statuette de roi-faucon au Musée du Louvre, in: *RdE* 12: 37-58.
- LABOURY D., 1998, *La statuaire de Thoutmosis III. Essai d'interprétation d'un portrait royal dans son contexte historique* (Aegyptiaca Leodiensia, 5), Liège.
- LABOURY D., 2000, De la relation spatiale entre les personnages des groupes statuariers royaux dans l'art pharaonique, in: *RdE* 51: 83-95.
- LABOURY D., 2008, Colosses et perspective. De la prise en considération de la parallaxe dans la statuaire pharaonique de grandes dimensions au Nouvel Empire, in: *RdE* 59: 155-169.
- LEBLANC C., 1986, Une tête méconnue d'Amenophis II, au Musée du Caire, in: *MDAIK* 43: 183-186.
- LINDBLAD I., 1984, *Royal sculpture of the early eighteenth dynasty in Egypt*, Stockholm.
- MARTIN-PARDEY E., 1977, *Plastik des Alten Reiches* (CAA Pelizaeus Museum Hildesheim, 1), Mainz am Rhein.

- MATTHIEW M., 1930, A note on the coronation rites in ancient Egypt, in: *JEA* 16: 31-32.
- MORKOT R., 2003, Archaism and innovation in Aat from the New Kingdom to the twenty-sixth dynasty, in: TAIT J. (ed.), "*Never had the like occurred*". *Egypt's view of its past* (Encounters with ancient Egypt), London: 79-100.
- MÜLLER H.W., 1953, Ein ägyptischer Königskopf des 15. Jahrhunderts v. Chr. Ein Beitrag zur Stilentwicklung der Plastik der 18. Dynastie, in: *Münchener Jahrbuch der bildenden Kunst. 3^e Reihe* 3/4: 67-84.
- MÜLLER H.W., 1955, Der Torso einer Königsstatue im Museo Archeologico zu Florenz. Ein Beitrag zur Plastik der Ägyptischen Spätzeit, in: *Studi in memoria di Ippolito Rossellini II*, Pisa: 183-221.
- MÜLLER H.W., 1970, *Ägyptische Kunst*, Frankfurt am Main.
- MÜLLER M., 1979, Zum Bildnistypus Thutmosis' I., in: *GM* 32: 27-38.
- ROMANO J.F., 1976, Observations on early eighteenth dynasty royal sculpture, in: *JARCE* 13: 97-111.
- ROMANO J.F., 1983, A relief of king Ahmose and early eighteenth dynasty archaism, in: *BES* 5: 103-115.
- RUSSMANN E.R., 1990, *Egyptian sculpture*, London.
- RUSSMANN E.R., 2005, Art in transition. The rise of the eighteenth dynasty and the emergence of the Thutmoside style in sculpture and reliefs, in: ROEHRIG C.H. et al. (ed.), *Hatshepsut. From queen to pharaoh*, New York: 23-27.
- SCHOSKE S., 1990, Kunst – Geschichte. Bemerkungen zu einem neuerworbenen Königskopf im Ägyptischen Museum (SMPK) Berlin, in: EATON-KRAUß M. & GRAEFE E. (éd.), *Studien zur ägyptischen Kunstgeschichte* (HÄB, 29), Berlin: 81-93.
- SOUROUZIAN H., 1991, A bust of Amenophis II at the Kimbel Art Museum, in: *JARCE* 28: 55-74.
- TEFNIN R., 1972, Contribution à l'iconographie d'Aménophis I., in: *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves* 20: 433-437.
- TEFNIN R., 1974, A propos d'une tête royale du Musée d'Aberdeen, in: *CdE* 97: 13-24.
- TEFNIN R., 1979, *La statuaire d'Hatshepsout. Portrait royal et politique sous la 18^e dynastie* (Monumenta Aegyptiaca, 4), Bruxelles.
- VANDIER J., 1958, *Manuel d'archéologie égyptienne. III. Les grandes époques. La statuaire*, Paris.
- VERGNIEUX R., 2000, *Recherches sur les monuments thébains d'Amenhotep IV à l'aide d'outils informatiques – Méthodes et résultats* (CSEG, 4), Genève.
- VERGNIEUX R. & GONDRAN M., 1997, *Aménophis IV et les pierres du soleil. Akhénaton retrouvé*, Paris.
- VERNUS P., 1995, La grande mutation idéologique du Nouvel Empire: une nouvelle théorie du pouvoir politique. Du demiurge face à sa création, in: *BSEG* 19: 69-95.